

RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

MARDI 28 AVRIL 2026

18H30

SALLE DU CONSEIL

L'ordre du jour sera le suivant :

- Approbation du procès-verbal du Conseil Municipal du vendredi 3 avril 2026 (art. L 2121-23 du CGCT)
- Compte-rendu des décisions du Maire conformément à la délégation de pouvoir reçue par le Conseil Municipal à celui-ci (art. L 2122-22 du CGCT)
- Délibérations :
 - Approbation du Plan Communal de Sauvegarde Communal ;
 - Création de la Commission Communale des Impôts Directs (CCID) ;
 - Création des Commissions municipales – (art. L 2121-22 du CGCT) ;
 - Approbation du règlement intérieur du Conseil Municipal ;
 - Rectification de l'incorporation aux biens sans maître de la parcelle cadastrée ZW n°57 ;
 - Vote des taux de la fiscalité 2026 ;
 - Désignation des représentants de la commune de VENSAC à l'Assemblée Spéciale du Syndicat mixte AGEDI ;
 - Changement d'horaires de la pause méridienne de l'école de Vensac à compter de la rentrée scolaire 2026-2027 ;
 - Désignation de deux délégués titulaires et de deux délégués suppléants auprès du SIEM (*annule et remplace la délibération n°DE_30_2026 du 03 avril 2026*) ;
 - Retrait de la délibération n°DE_32_2026 du 03 avril 2026 portant sur la désignation des délégués au Syndicat Mixte de Collecte et de Traitement des Ordures Ménagères – S.M.I.C.O.T.O.M ;
 - Retrait de la délibération n°DE_34_2026 du 03 avril 2026 portant sur la désignation des délégués au Syndicat Mixte des Bassins Versants de la Pointe du Médoc – SMBV.

Le Maire,

Régis LUCENET

